

2005 - 2006

501.1

Naisseur spécialisé en Blonde d'Aquitaine dans les coteaux secs



65 vaches Blonde d'Aquitaine
77 UGB

70 ha de SAU

1,5 UMO

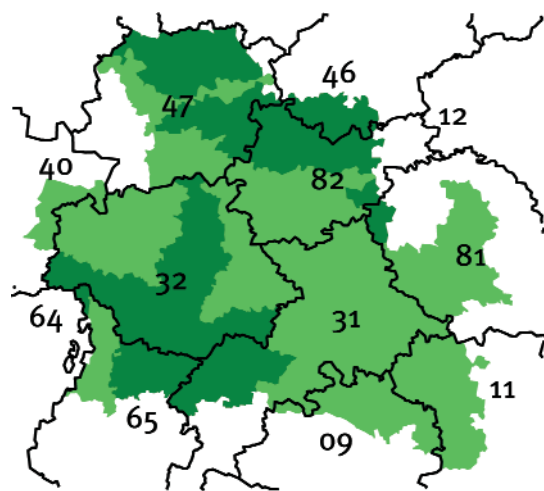
1,3 UGB/ha SFP

► Ventes

- 29 broutards
- 17 broutardes
- 9 vaches finies
- 2 vaches maigres

► Assolement

- 18 ha de prairies permanentes
- 37 ha de prairies temporaires
- 5 ha de maïs fourrage
- 10 ha de céréales



- Zone de présence du système
- Zone de forte présence du système

Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

La vaste zone des coteaux secs du Sud-Ouest recouvre des situations variées : plateaux à sols peu profonds sur substrat calcaire, fonds de vallées irrigables à sols parfois hydromorphes, vallons et collines plus ou moins pentus, difficiles à mécaniser, valorisés par l'élevage. De manière générale, on rencontre des sols argilo-calcaires plus ou moins lourds, parfois très séchants, notamment en été durant lequel la pluviométrie est généralement déficitaire.

Après une phase de fort développement de l'irrigation, les évolutions récentes de la PAC incitent certains agriculteurs à diminuer les surfaces irriguées (sécheresses) au profit d'une augmentation des superficies en cultures d'hiver ou en herbe.

Dans certaines zones où la pression foncière reste forte malgré des conditions pédo-climatiques assez peu favorables, les exploitations diversifiées à l'origine ont eu tendance à se spécialiser en élevage, tout en maintenant une petite surface de cultures en sec essentiellement consacrées à l'alimentation des animaux.

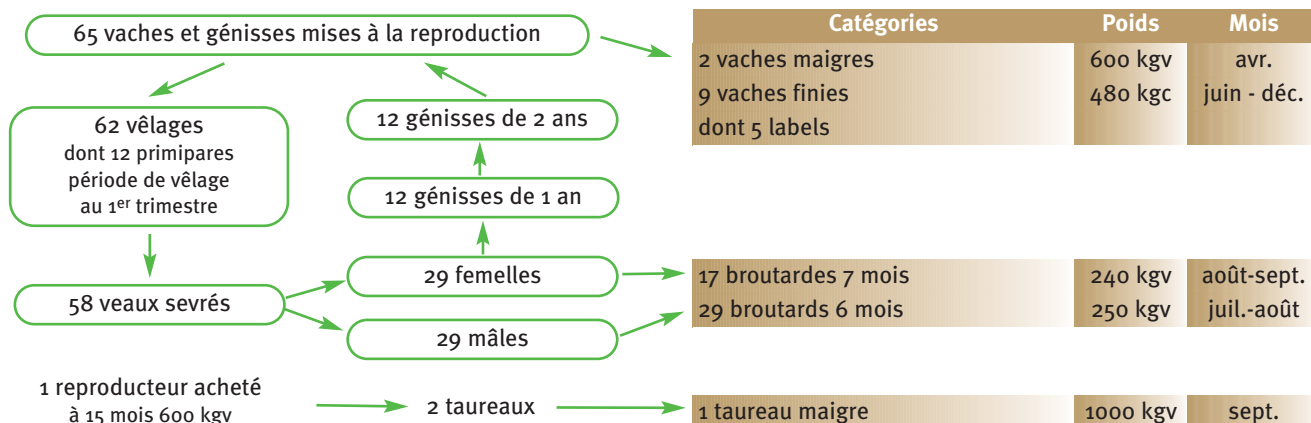
► Les déterminants du système

La valorisation des surfaces à faible potentiel de cultures par un troupeau bovin viande permet d'assurer la rentabilité du système. La réussite passe par l'obtention de bonnes performances techniques, en particulier de bons résultats de reproduction, permettant d'optimiser la production de viande vive mesurée par le critère "kg vifs produits/UGB".

Le lien commercial avec le marché italien impose à l'éleveur de rester attentif à la demande des engraisseurs. Celle-ci peut être amenée à évoluer en ce qui concerne l'âge et le poids des animaux destinés à l'exportation vers l'Italie.

Un troupeau naisseur de 65 vaches
avec des céréales autoconsommées en zone de coteaux secs

► Cheptel en croisière



► Les ventes annuelles

► Les performances

- Taux de gestation 95 %
- Taux de mortalité 8 %
- Taux de renouvellement 19 %
- Productivité numérique 89 % (58/65)

15 % d'IA réalisées sur génisses et/ou multipares

260 kg vifs/UGB
308 kg vifs/vache

Production brute de viande vive
20000 kg

= kg vendus - kg achetés
+/- variations inventaires

► L'alimentation sur stock

- Durée d'hivernage : 130 jours

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers en kg de MS/jour				
		Fourrages		Céréales	Aliments	
		Foin/enrubanné	Ensilage maïs		Soja	CMV
50 vaches avant vêlage	75	8	3			
50 vaches après vêlage	55	8	5	1,5	0,6	0,15
12 primipares avant vêlage	30	7	3			
12 primipares après vêlage	100	7	5	1,5	0,6	0,15
12 génisses de 2 ans	110	6	3	1,3	0,5	0,07
12 génisses de 1 an	140	4,5	2	0,8	0,3	0,05
9 vaches finies	120	4	7	3,5	1,5	0,125

Complémentation des broutards
Céréales : 120 kg/tête
Tourteau de soja : 30 kg/tête

Besoins en fourrages

Foin : 97 T
Enrubanné : 47 T
Maïs ensilage : 48 T
Transition & période estivale :
700 kg de MS/UGB

2,50 TMS/UGB

Besoins en concentrés

Céréales : 18 T
Tourteau de soja : 7 T
CMV : 1 T

329 kg/UGB
389 kg/vache

Après une période de forte augmentation de la taille du troupeau bovin associée à une baisse de l'âge moyen des mères, les résultats de reproduction restent corrects du fait d'un bon suivi alimentaire. Les vaches vides ou dont les veaux sont morts sont engraisées avant réforme. La qualité des carcasses permet à une partie d'entre elles d'entrer dans des circuits de qualité, ce qui peut apporter une certaine plus-value.

Les veaux mâles sont commercialisés vers l'âge de six mois, essentiellement à destination de l'Italie pour l'engraissement en taurillons.

Les vêlages sont centrés sur la fin de l'hiver, ce qui permet une bonne alimentation des mères allaitantes

au moment de leurs plus forts besoins par une utilisation optimale du pâturage.

Malgré des conditions de portance des sols défavorables en périodes intermédiaires, la durée d'hivernage reste faible du fait de mises à l'herbe et de rentrées automnales progressives.

Les stocks fourragers sont nécessairement importants : aux besoins hivernaux s'ajoutent ceux engendrés par la baisse de la production fourragère liée à la sécheresse et à la chaleur de l'été.

La surface fourragère

Les prairies permanentes, qui correspondent aux zones les plus accidentées, sont consacrées au pâturage. Les pratiques d'allotement permettent de valoriser au mieux les différents types de prairies, les vaches taries exploitant les parcelles les moins favorables.

Les récoltes sont donc réalisées, pour partie, sur les parcelles de prairies temporaires non pâturées, mais surtout sur les ray-grass d'Italie (ensilage et foin) et la luzerne (foin).

L'ensilage du maïs permet, lorsque c'est nécessaire, de compléter des stocks qui s'avèreraient insuffisants en fin d'été.

Malgré les problèmes de sécheresse estivale qui obligent à entamer prématurément les stocks réalisés au printemps, la part du pâturage dans l'alimentation globale reste importante pour la zone.

60 ha de SFP

5 ha de maïs fourrager (8 % de la SFP)

		Ensilage		
		F1/	F2/	F3/
5 ha luzerne	18 % fauches + pâture	Enrub.	F2/	F3/
12 ha RGI	33 % fauche + pâture	F1/	42 ha de pâturages 55 ares/UGB	49 ha de pâturages 64 ares/UGB
20 ha PT				
18 ha PP	49 % pâture	27 ha de pâturages 36 ares/UGB		

mar. avr. mai juin juil. août sept. oct. nov.

Indicateurs fourragers

76 UGB au pâturage
73 ares d'herbe/UGB

Part de la pâture dans l'alimentation : 47 %

Les récoltes de fourrages

	ha	rdt/ha	quantité
Enrubannage	12	4,5 TMS	54 TMS
Luzerne 1C	5	4,5 TMS	23 TMS
Luzerne 2C	5	3 TMS	15 TMS
Luzerne 3C	5	2 TMS	10 TMS
Foin 1C	11	4 TMS	44 TMS
Foin 2C	5	3 TMS	15 TMS
Maïs ensilé	5	11 TMS	55 TMS
Total récolté			206 TMS

2,68 TMS/UGB*

* 10 % de pertes

Les engrais et amendements

Apport engrais minéraux	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)
Herbe (en moyenne)	40	30	55
Maïs ensilage	150	0	0
Cultures (non compris gel)	64	24	24

250 à 350 U/ha de CaO par an de manière rotationnelle tous les 3 ans sur les surfaces mécanisables de type boubènes.

Les récoltes de céréales

	ha	rdt/ha (qx/ha)
Blé	3	55
Orge	4	55
Triticale	3	50

Production de paille et de fumier

- 10 ha de céréales à paille produisant 40 T
- 308 T/an de fumier épandu à :
 - 30 T/ha sur maïs ensilage
 - 20 T/ha sur 4 ha de culture
 - 25 T/ha sur prairie de fauche tous les 2 ans

Le pâturage

La mise à l'herbe reste très dépendante des conditions climatiques et s'étale de mi-mars à début avril en fonction du déroulement des vèlages, pour une sortie progressive des couples mères-veaux. Lorsque les conditions estivales de sécheresse sont installées, le pâturage seul ne suffisant plus, l'apport complémentaire de foin ou d'ensilage devient indispensable. Si la pluviométrie de fin d'été est suffisante, un pâturage d'arrière-saison permet d'économiser les stocks. Mais, des excès de pluie peuvent conduire à une rentrée précoce des animaux afin d'éviter de dégrader la structure des sols et de préserver la potentialité de production des prairies au printemps.

La sécurité

La réalisation d'excédents de stocks lors des années favorables, rendue possible par l'augmentation de la capacité de stockage, permet de pallier les déficits fourragers des années sèches. L'ensilage de maïs reste un élément essentiel dans l'équilibre du système. Le maintien de la luzerne dans l'assolement constitue aussi une solution pour assurer, même en année sèche, une production suffisante de foin.

Une meilleure connaissance des mécanismes de pousse de l'herbe, de fertilité des parcelles, de dimensionnement des parcs et de vitesse de rotation des animaux au pâturage serait un moyen d'améliorer la production de l'herbe et de sécuriser ainsi les systèmes de production.

Le foncier

43 % de la surface en fermage. Valeur retenue du fermage 120 €/ha.

Dans la zone, la pression foncière reste relativement importante soutenue par la demande agricole et urbaine.

Les bâtiments

Animaux à loger : 103 têtes

- | | |
|----------|--|
| Élevages | <ul style="list-style-type: none">• 62 vaches mères• 12 génisses de 2 ans• 12 génisses de 1 an• 2 taureaux• 3 vaches vides |
| Réformes | <ul style="list-style-type: none">• 6 vaches |

Stabulation libre aire paillée 100 %

Aire de vie par animal

- Vache suitée : (10 + 2 m²)
- Vache ou taureau : 10 m²
- Génisse de 2 ans : 8 m²
- Génisse de 1 an : 5 m²

Pour les génisses et les vaches de réforme à l'engrais, aménagement d'appentis ou ancienne étable entravée mise aux normes avec une fosse à purin et fumière.

Besoins en stockage : 1 585 m³

- | | |
|---|-----------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Foin : 107 T soit un volume de 960 m³• Paille : 46 T soit un volume de 500 m³• Silos : 55 T soit un volume de 125 m⁴ | } Hangars de stockage |
|---|-----------------------|

Le matériel

Matériel en propriété

Traction

- 1 4RM 100 Ch.
- 1 4RM 60-70 Ch.
- 1 2RM 50 Ch.

Fertilisation / entretien des cultures

- 1 épandeur centrifuge
- 1 pulvérisateur 600 l/12 m

Récolte des fourrages

- 1 faucheuse rotative
- 1 andaineur
- 1 round-baller

Travail du sol

- 1 cultivateur
- 1 charrue
- 1 semoir céréales
- 1 semoir pneumatique
- 1 herse rotative
- 1 vibroculteur

Transport / manutention

- 1 remorque plateau
- 1 chargeur frontal
- 1 dessileuse

Matériel en CUMA ou entreprise

- Ensilage
- Moisson

Le travail

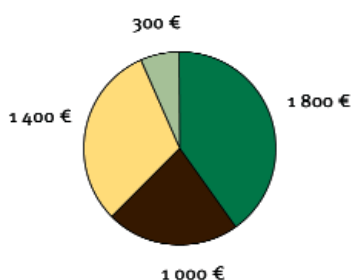
Pointes de travail :

- Au printemps : gestion du pâturage, récolte des fourrages, semis de maïs.
- L'été/automne : récolte des céréales et cultures d'été.
- A l'automne : récolte de l'ensilage de maïs.
- L'hiver : de novembre à mars, surveillance du troupeau, alimentation, surveillance des vêlages et en mars-avril, mise à l'herbe.

Capital d'exploitation

En croisière

4 200 €/ vache



- bâtiments
- matériel
- cheptel
- stock, avance aux cultures et trésorerie

En installation

Le cheptel est acheté au prix des animaux reproducteurs.

La construction du bâtiment d'élevage, de type stabulation aire paillée 100 %, est estimée à 2 300 € par vache.



Michel ARNAUD - Chambre d'Agriculture du Gers - Tél. : 05 62 61 77 77
Isabelle MICHAUD - Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne - Tél. : 05 63 63 30 25
Jean-Bernard MIS - Chambre d'Agriculture du Tarn - Tél. : 05 63 76 60 64
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34



2005

501.1

Naisseur spécialisé en Blonde d'Aquitaine dans les coteaux secs



70 ha de SAU
37 ha prairie permanente
5 ha maïs fourrage
10 ha céréales

1,5 UMO

1,3 UGB/ha SFP

65 vaches
77 UGB
260 kg viande vive/UGB

Le résultat économique en conjoncture 2005

Produits		93 200 €		Charges		47 340 €	
Ventes		63 250 € 67 %		Charges opérationnelles		18 950 € 40 %	
Bovins		58 230 €		Troupeau		116 €/UGB 8 930 €	
Broutardes	17 *	830 €		Concentré	53 €/UGB	4 080 €	
Broutards	29 *	945 €		Frais vétérinaires	39 €/UGB	2 560 €	
Vaches finies	4 *	1 630 €		Divers	30 €/UGB	2 290 €	
Vaches finies Label	5 *	1 800 €		SFP	102 €/UGB	7 830 €	
Vaches maigres	2 *	1 000 €		Engrais		4 650 €	
Moins-value taureau		- 800 €		Semences		2 350 €	
				Autres		830 €	
				Cultures		2 190 €	
				Engrais		700 €	
				Semences		540 €	
				Autres		950 €	
Végétaux		5 020 €		Charges de structure		28 390 € 60 %	
Blé		1 610 €		(hors amortissements et frais financiers)			
Orge		2 135 €		Foncier		5 690 €	
Triticale		1 275 €		Matériel		5 130 €	
				Carburants		3 590 €	
Aides		30 640 € 33 %		Bâtiments		770 €	
Bovins		20 560 €		Assurances		2 610 €	
PMTVA	62 *	233 €		MSA		4 340 €	
Complément extensif < 1,4 UGB	62 *	74 €		Travaux par tiers		3 090 €	
PAB	9 *	103 €		EDF + eau		1 370 €	
SFP (Maïs fourrager)		1 536 €		Frais de gestion		1 140 €	
SCOP		3 072 €		Salaires		-	
PHAE		2 700 €		Divers		650 €	
	36 *	76 €		Excédent Brut d'Exploitation		45 860 € 49 %	
Franchise modulation		138 €		Amortissements		21 000 €	
ICHN		2 600 €		Frais financiers		5 300 €	
Annuités		19 600 € 21 %		Résultat courant		19 560 €	
Revenu disponible		26 260 €					
Produit brut bovin		1 220 €/vache 1 040 €/UGB		Ratios en croisière			
dont aides animales		310 €/vache 260 €/UGB		EBE/UMO		30 570 €	
Charges bovines		250 €/vache 220 €/UGB		Aides totales / EBE		65 %	
Coût du concentré		0,20 € par kg vifs produits		Valeur ajoutée / Produit total (Ventes-Charges)		17 %	
Marge brute bovine		970 €/vache 820 €/UGB		Valeur ajoutée / ha SAU		227 €	
soit		79 % du produit brut bovin		Charges de structure			
Produit bovin/ha SFP		1 330 €		780 €/ha de SAU			
Marge brute bovine/ha SFP		1 050 €		(avec amortissements et frais financiers)			
Produit brut/ha SNF		800 €		dont mécanisation		360 €/ha de SAU	
Marge brute/ha SNF		580 €					

Les cours respectifs des animaux et des céréales conduisent, pour l'année 2005, à des marges brutes nettement favorables aux bovins, ce qui conforte la spécialisation de ce système de production.

Avec un excédent brut qui représente la moitié du produit, ce système présente une efficacité économique satisfaisante. Il faut cependant remarquer que les aides entrent pour 65 % dans la constitution de ce résultat.

Repères économiques suite au découplage 2006

	Avant découplage*	Après découplage**	Évolution
Produit bovin/UGB	1 040 €	950 €	- 8 %
dont aides bovines/UGB	260 €	190 €	
Marge brute bovine/UGB bovin	820 €	735 €	- 10 %
Produit brut/ha de culture	800 €	575 €	- 29 %
dont aides aux cultures/ha	298 €	74 €	
Marge brute/ha de culture	580 €	360 €	- 40 %
Valeur DPU pour 69,6 droits normaux		126 €	
EBE avec DPU	45 860 €	45 530 €	- 1 %
Revenu agricole	19 560 €	19 230 €	- 2 %

* Résultats 2005 avant découplage, avec modulation de 3 %.

** Simulation à partir des résultats 2005 du découplage, de la modulation de 4 % et du prélèvement réserve de 2,2 % appliqués en 2006.

Les leviers dans ce système

L'effet négatif de la réforme de la PAC sur le revenu agricole peut être compensé par l'action sur différents critères, tels que :

- ▶ L'amélioration de **la productivité numérique de 0,5 %**
par une amélioration du taux de gestation, de l'IVV du troupeau ou du taux de mortalité par une meilleure gestion du troupeau, de son état sanitaire, de la surveillance des chaleurs...
- ▶ L'augmentation de **la production brute de viande vive de 1,5 kg/UGB**
par une amélioration du taux de productivité numérique ou un alourdissement des animaux produits.
- ▶ L'amélioration du **prix de 0,02 €/kg vendu**
par une meilleure adaptation du produit à la demande du marché.
- ▶ Une meilleure maîtrise **des charges**
 - une baisse de **4 % des charges opérationnelles animales**
 - une baisse de **4 % des charges opérationnelles de la SFP**
 - une baisse de **3 % des charges de mécanisation**

Avec une perte voisine de 2 % sur le revenu agricole, le système ne subit pas une forte influence de la part des réformes mises en place dans la PAC en 2006.

Des leviers peuvent être assez facilement actionnés pour limiter cette perte, en particulier, la maîtrise des postes de charges et l'amélioration des performances techniques du troupeau.



Michel ARNAUD - Chambre d'Agriculture du Gers - Tél. : 05 62 61 77 77
 Isabelle MICHAUD - Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne - Tél. : 05 63 63 30 25
 Jean-Bernard MIS - Chambre d'Agriculture du Tarn - Tél. : 05 63 76 60 64
 Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34

